

LES CURSUS A L'EMILA

CURSUS DIPLOMANT

FORMATION GENERALE

Formation Musicale Initiale (CP/CE1)

Un cours collectif de Culture et Pratique Musicale d'1h **ET** un cours instrumental ou vocal d'1h en pédagogie de groupe (3-4 élèves)

Cycle 1A (à partir du CE2)

(Nouveaux élèves débutants, élèves en cours de cycle 1A à l'EMILA)

Un cours collectif de Culture et Pratique Musicale d'1h15 **ET** un cours instrumental ou vocal d'1h en pédagogie de groupe (3-4 élèves)

Cycle 1B

(Élèves en cours de cursus à l'EMILA ayant été admis en cycle 1 B, ou nouveaux élèves ayant une équivalence d'un autre établissement ou justifiant d'un niveau comparable)

Un cours collectif de Culture et Pratique Musicale d'1h30 **ET** un cours instrumental ou vocal d'1h en pédagogie de groupe (3-4 élèves) **ET** un cours de pratique collective spécialisée

Cycle 2

(Pour les élèves ayant validé l'AEM à l'EMILA, ou équivalence d'un autre établissement)

Un cours collectif de Culture et Pratique Musicale d'1h30 **ET** un cours instrumental ou vocal d'1h30 en pédagogie de groupe (3-4 élèves) **ET** un cours de pratique collective spécialisée

ou

Cycle 2 différencié

(Pour les élèves ayant validé l'AEM à l'EMILA, ou équivalence d'un autre établissement)

Un cours instrumental ou vocal d'1h en pédagogie de groupe (3-4 élèves) **ET** un cours de pratique collective spécialisée **ET** deux stages dans l'année

Cycle 3

(Pour les élèves ayant validé le BEM à l'EMILA, ou équivalence d'un autre établissement)

Un cours collectif de Culture et Pratique Musicale d'1h30 ou atelier **ET** un cours instrumental ou vocal d'1h30 en pédagogie de groupe (3-4 élèves) **ET** un cours de pratique collective spécialisée

CURSUS NON DIPLOMANTS

Eveil Musical 1 (PS/MS)

Eveil Musical 2 (GS)

Un cours collectif d'éveil musical de 45 minutes

Pratique Collective seule

Un cours de pratique collective seule (initiale ou spécialisée) est possible sur avis de l'équipe pédagogique

Parcours Personnalisé (à partir de 18 ans)

Un cours de pratique collective initiale (débutant) ou spécialisée (expérimenté) sur avis du professeur **ET** un cours instrumental ou vocal d'1h en pédagogie de groupe (3-4 élèves)

LES INSTRUMENTS

Bois : clarinette, flûte traversière, saxophone

Chant : lyrique, pop, rock, variété

Claviers : accordéon chromatique et diatonique, orgue, piano classique et jazz, synthétiseur

Cordes : violon, alto, violoncelle

Cuivres : trompette

Guitares : basse, classique et électrique, luth

Percussions : batterie, percussions classiques

Nouvelles technologies : M.A.O.

LES PRATIQUES COLLECTIVES INITIALES

Chorale adultes – Chorale enfants - Culture et Pratique Musicale – Atelier percussions

LES PRATIQUES COLLECTIVES SPECIALISEES

Ensemble guitares - Ensemble percussions - Ensemble vocal
Musiques actuelles (MAC) - Musique de chambre –
Orchestre cordes – Orchestre cordes et guitares –
Orchestre à vents

OPTION PREPA BAC

Cours de préparation à l'option facultative de musique au baccalauréat général

LES LIEUX DE COURS

Ecole de Musique - 1 place du Maréchal Leclerc 1^{er} étage

Annexe DDT - Place Saint Roch - AUTERIVE

Centre de loisirs – AUTERIVE

Local de la gare – CINTEGABELLE

Salle Pierre Dupont - Place Occitane - MIREMONT



Du 10 au 28 juin 2019
ÉCOLE DE MUSIQUE



emila
INSCRIPTIONS 2019-2020



1 PLACE DU
MARÉCHAL LECLERC
31190 AUTERIVE

05 61 50 71 33
emila.accueil@ccba31.fr
EMILA Ecole de Musique

emila ÉCOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE



Auragne / Auribail / Auterive / Beaumont-sur-Lèze / CAUJAC / Cintegabelle / Esperce
Gaillac-Toulza / Grazac / Grépiac / Labruyère-Dorsa / Lagardelle-sur-Lèze
Lagrâce-Dieu / Le Vernet / Marliac / Mauressac / Miremont / Puydaniel / Venerque

LES ENSEIGNEMENTS A L'EMILA

Le cours instrumental/vocal

L'IMPROVISATION

Elle développe l'autonomie de l'élève en le rendant immédiatement acteur de sa formation dans le cours. Elle sollicite son imagination, ses idées, son écoute attentive. Elle favorise l'interaction entre les participants.

LA CREATION

Elle est le produit de l'invention individuelle ou collective des élèves. Elle permet l'apprentissage de l'écrit grâce à l'invention de codes ou l'application de codes connus. Elle contient à elle seule l'ensemble de la chaîne création – réalisation – diffusion. *"Parmi les enjeux pédagogiques qui apparaissent comme prioritaires aujourd'hui, les démarches liées à l'invention (écriture, improvisation, arrangement, composition) constituent un domaine important de la formation des instrumentistes et des chanteurs. Elles ne devraient pas être différées, mais faire l'objet d'une initiation dès le 1^{er} cycle."* Extrait du Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'Enseignement de la Musique.

LA LECTURE DE NOTES

De la responsabilité du professeur d'instrument, elle fait l'objet d'un temps spécifique qui peut être bref et ludique.

LA PARTITION

Elle est le support écrit de la musique. Elle nécessite l'apprentissage des codes et celui de leur interprétation complexe parce que variable suivant les époques. Elle est le prétexte à une écoute critique discutée, partagée, à la verbalisation de concepts, à une analyse orale. Elle est le moyen de s'approprier une musique quelques fois inconnue et de définir des méthodes et stratégies d'appropriation jusqu'à la mémorisation.

Culture et Pratique Musicale (CPM)

Le cours de Culture et Pratique Musicale est une situation d'apprentissage au même titre que la pratique collective et la pratique instrumentale. Il respecte les préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture et donne l'occasion à l'élève de se produire en public grâce à la pédagogie de projet appliquée à l'EMILA. Durant ce cours diverses activités sont développées :

Jouer de son instrument favori devant la classe

Ecouter intérieurement

Pratiquer d'autres instruments pour les découvrir

S'échauffer la voix pour appréhender ambitus, registre et couleur

Improviser devant ses camarades librement ou avec consignes et par là même apprendre à parler la langue de la musique avec ses propres mots

Ecouter en suivant sur une partition

Créer, inventer et écrire sa musique avec ses propres codes mais aussi avec les codes traditionnels et anglo-saxons

Repiquer des chansons ou des mélodies instrumentales

Apprendre à ressentir, imiter, coder les diverses pulsations et rythmes des musiques de toutes les cultures et de toutes les époques

Construire un projet collectif avec l'ensemble de sa classe.

L'élève sera acteur de ses apprentissages ; sa motivation, son autonomie, son sens critique et son goût musical, son oreille enfin se développeront pour nourrir son expérience artistique. *"Il est important d'éviter la segmentation des apprentissages en créant, entre eux, des liens nécessaires. La conception de la formation musicale doit être globale pour être cohérente."* Extrait du SNOP de l'Enseignement de la Musique.



L'éveil Musical

L'objectif de ce cours est de permettre à de jeunes enfants de découvrir la musique, de la vivre ensemble avec différents supports comme la voix, le corps et un instrumentarium de choix adapté à leur âge et leur morphologie (petites percussions ; violon/alto) En fin d'année est présenté un spectacle musical permettant aux enfants de se produire sur scène, de participer à une réalisation musicale collective et aux parents d'apprécier le travail de l'année scolaire.

Les objectifs pédagogiques :

Découvrir les instruments

Développer des compétences musicales à travers le chant, le rythme et l'expression corporelle

Développer des compétences transversales (se sociabiliser, enrichir le langage parlé...) à l'aide des activités proposées.

Ouvrir les enfants à un espace de créativité, de participation et d'échange en les impliquant dans la mise en œuvre de projets artistiques

Les séances s'articulent autour de 5 axes :

- L'écoute, la découverte et la reconnaissance des divers instruments
- La pratique instrumentale : violon/alto, voix, instrumentarium (petites percussions)
- L'approche de la lecture et de l'écriture musicale
- La rythmique et le mouvement par le corps
- L'exploration vocale et chant.

L'évaluation des élèves

L'auto-évaluation est privilégiée. En effet, l'élève est acteur de sa formation et peut donc à tout moment exprimer une incompréhension, un souhait et co-construire avec l'équipe pédagogique sa progression dans le domaine artistique.

L'évaluation formative permet, dans le cadre du cours comme lors des manifestations, un contrôle continu qui informe autant l'enseignant que l'élève sur ses acquis et ses difficultés.

L'évaluation normative interne, dite de passage de cycle, est une étape du parcours artistique de l'élève, moment privilégié de rencontre avec l'équipe pédagogique. Des critères d'autonomie et de méthode sont connus de l'élève et un programme d'examen choisi avec son tuteur. Cette évaluation est **certificative** : l'AEM Attestation d'Etudes Musicales pour le 1er cycle du parcours, le BEM Brevet d'études Musicales pour le second et le CEM Certificat d'Etudes Musicales pour le troisième. Trois unités de valeur sont requises pour l'obtention de chacun de ces diplômes.

L'évaluation normative externe départementale est une forme plus traditionnelle d'examen sur deux épreuves instrumentales et deux épreuves de formation musicale. Il est organisé annuellement dans une école du département de la Haute Garonne par la Direction des Arts Vivants. Pour obtenir son BMD Brevet Musical Départemental, l'élève doit réussir l'ensemble des deux disciplines : instrumentale et formation Musicale. Cette évaluation est optionnelle.

La pédagogie de groupe

Tous les cours instrumentaux et vocaux à l'EMILA se font en petits groupes d'élèves. Cette pédagogie tend à supprimer le traditionnel rapport maître/élève : c'est « l'apprentissage individuel à plusieurs », le groupe profite à l'individu. Elle est propice au développement de la motivation de l'élève, elle participe d'une pédagogie d'écoute, d'ouverture et d'interactions, comme le préconise le Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'Enseignement de la Musique (Ministère de la Culture 2008).

La pédagogie de projet

Chaque année, l'EMILA propose une trentaine de manifestations dans lesquelles se produisent les élèves. Ces divers projets, en adéquation avec le potentiel de chaque élève, sont autant de marches visibles, lisibles et évaluables par chacun, l'ensemble de l'équipe pédagogique ainsi que par les parents. Elle est l'antithèse de la pédagogie de report et de fait beaucoup plus concrète pour l'apprenant. Elle est le cadre privilégié de l'expression artistique des élèves.

